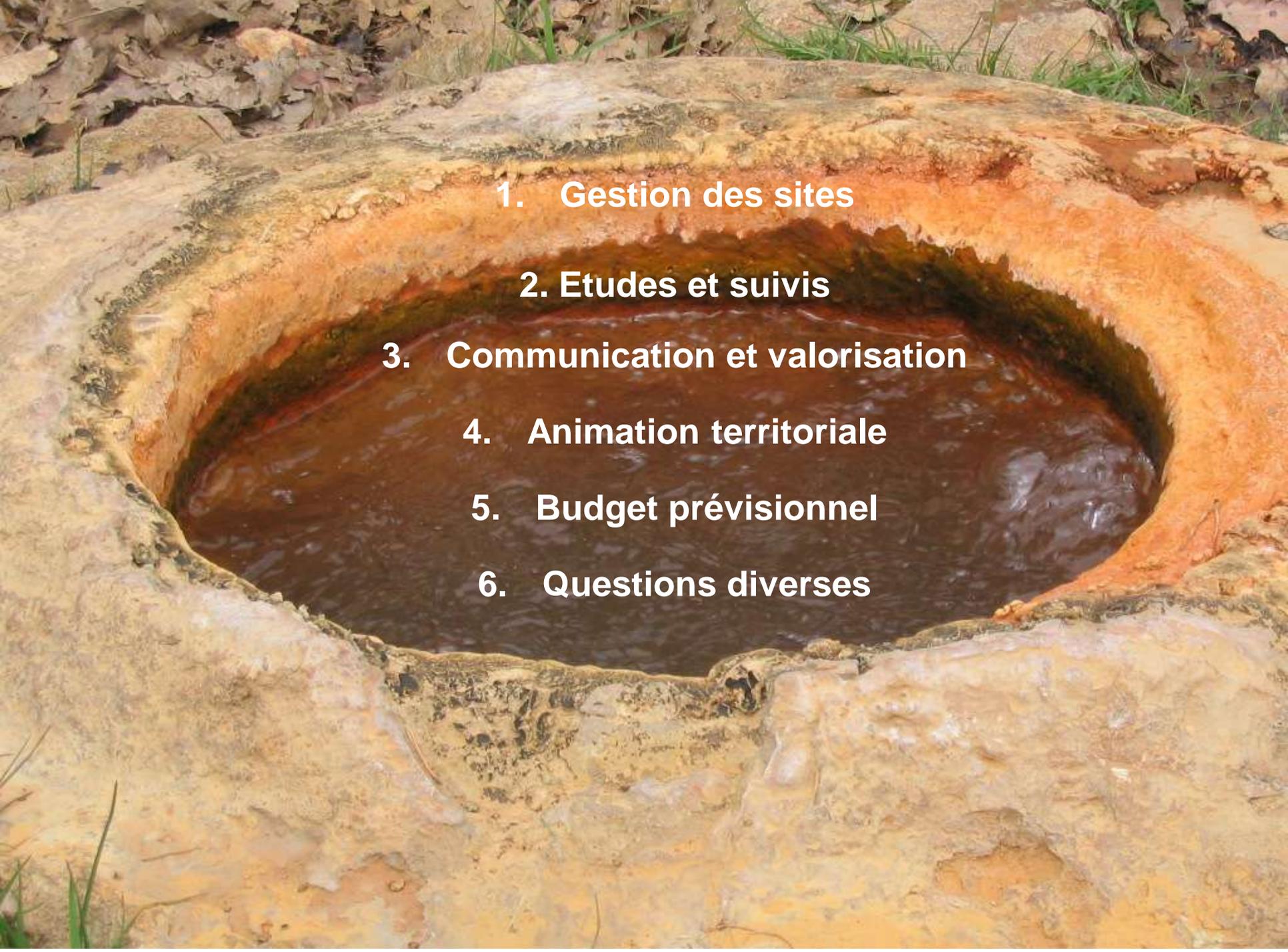


Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

Comité de pilotage du 21 juin 2016





1. Gestion des sites

2. Etudes et suivis

3. Communication et valorisation

4. Animation territoriale

5. Budget prévisionnel

6. Questions diverses

Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

1. GESTION DES SITES



Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc
Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

Rappel des 5 axes de travail de développement durable

G1,G2 : Pastoralisme

G3 : Apiculture

G4 : Plantes sauvages

G5 : Trufficulture

G7 : Exploitation robinier

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Cette zone Natura 2000 est concernée par 6 Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEc)

PAEc « Coteaux périurbains » terminé en 2015

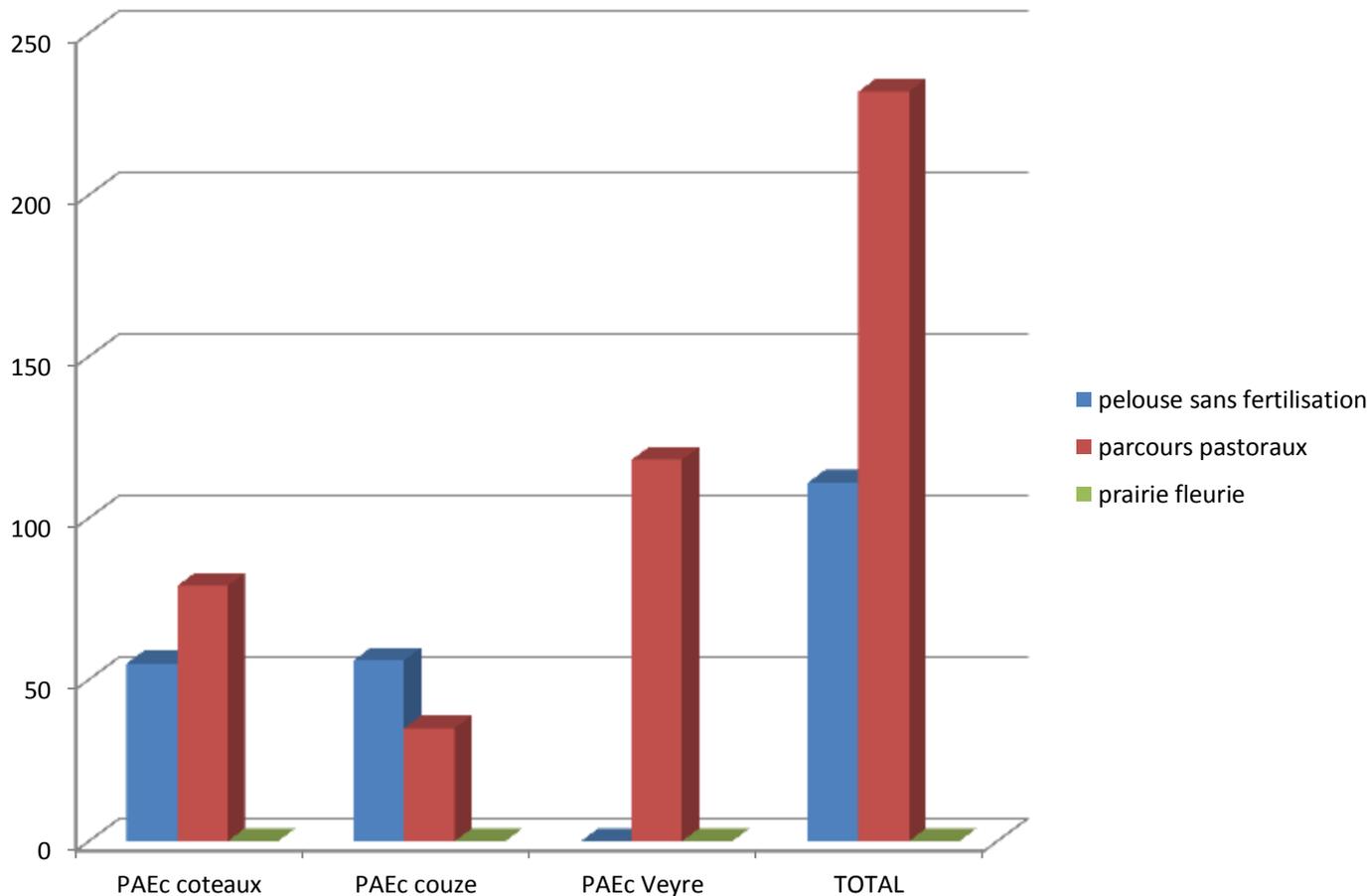
PAEc « Prairie des Couzes » en 2016, animateur CEN

PAEc « Veyre Auzon Charlet », animateur SMVVA
en 2015, 2016 et suite en 2017?

PAEc « Alagnon », animateur SIGAL, en 2016

2 projets 2017 (SIAVV et SIVU) : Couze Pavin et Couze
Chambon

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc



Bilan provisoire approximatif : 343 ha*

* Attention, saisie PAC 2016 réelle non analysée

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Difficultés rencontrées

Mobilisation des fonds FEADER non opérationnelle

Validation technique des cahiers des charges

Option de décision du copil

CT Couze Pavin et Chambon : Participation du CEN sur élaboration du projet au titre de l'animation Natura 2000 mais pas d'investissement sur la mise en œuvre en tant que co-maitrise d'ouvrage d'action si mobilisation FEADER non opérationnelle.

Actions G1 : Favoriser la gestion pastorale extensive

Participation aux autres programmes Milieux ouverts herbacés



Intégration des coteaux dans
l'exploitation
Test de la méthode avec Jean Luc Voute
sur Gergovie

**Milieux ouverts
herbacés
Plan d'action
papillon
« *Maculinea* »**

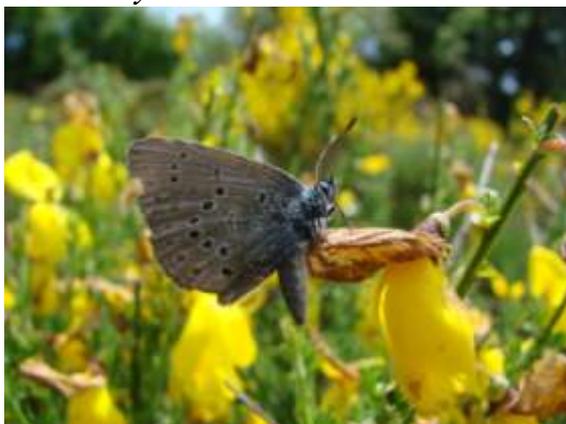
Travail sur les corridors
écologiques (Grand Clermont) et
des papillons rares (Azurés)

Actions G1 : Limiter l'embroussaillement

Action A7 : Mettre en oeuvre des actions non contractuelles



Puy d'Isson : Zone débroussaillée et ratissée avant et après travaux



Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Signature d'une charte Natura 2000 sur un réseau de petites sources salées gérées par le CEN et les agriculteurs pour une surface totale de **5,7 ha** en date du 21/10/2015



Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc
Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

G3 : Apiculture

Sujet plus complexe qu'il n'y paraît

Compétition avec les abeilles sauvages (nectar,
transmission de virus, hybridation génétique,
modification végétation)

Densité France 2 ruches/km², conseiller pour limiter
compétition avec abeille sauvage 3 à 5 ruches/km²
(soit 110 ruches dans un rayon de 3 km)

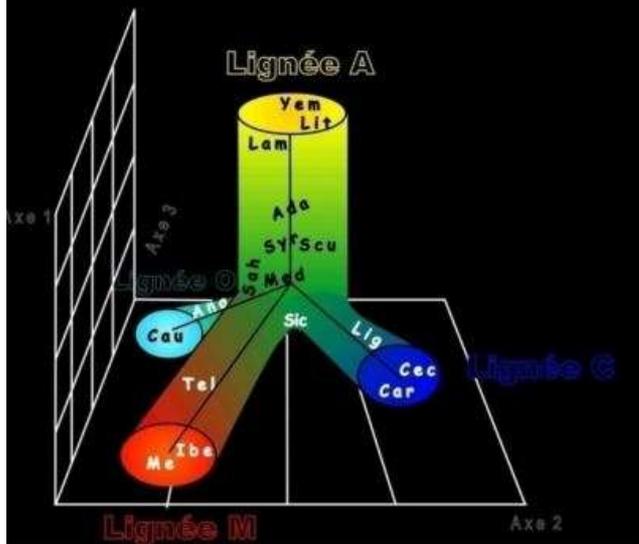
Implantation déconseillée si site isolé < 50 ha (ex : Puy de
Marmant, coteaux de Cournon)

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

La variabilité morphologique de l'abeille:

MORPHOMETRIE:



=> Les 26 sous-espèces sont réparties en 4 lignées évolutives (Ruttner, 1988)



Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

G3 : Apiculture

Conservation génétique de « l'abeille noire de pays »
difficile car nécessite forte densité 8-10 ruches/km² et/ou
action collective territoriale

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

G5 : Trufficulture



Projet de plantation expérimentale à faible densité sur parcelle communale de 2 ha des Martres de Veyre (Puy de Tobize) avec 1 agriculteur demandeur

Concilier production et enjeux écologiques (pelouse sèche, papillons rares)

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc
Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

G5 : Trufficulture

Tendance en cours de discussion, non validée

Truffe noire (*Tuber melanosporum*)

Chêne pubescent, conservation Aubépine (favorable au papillon
Laineuse du prunellier et à la truffe)

Travail du sol limité à la zone de plantation

Densité en cours de discussion (1 arbre tous les 10 m)

Nécessite autorisation administrative (premier boisement, étude
cas par cas, étude d'incidence)

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

G7 : Robinier



Projet d'expérimentation avec la DIR
massif central et le CBNMC dans le
Lembronnais – non validé

phase 1 : coupe selon trois modalités sur
1000 m² aire autoroute Issoire

Phase 2 : application bord autoroute
limitrophe site Natura 2000
(Lembronnais)

Actions A6 : Animer des chartes/Contrats MAEc

Autres projets pour la valorisation économique des coteaux

Option de décision du copil

Apiculture

Priorité : Besoin de clarifier l'utilisation actuelle dans un rayon de 3km autour de chaque entité Natura 2000 avant de proposer un développement de l'activité

Trufficulture

Poursuite du projet opérationnel sur le Puy de Tobize

Robinier

Moins prioritaire, en fonction des opportunités avec la DIR

Cueillette de plantes sauvages

Contacts en cours

Actions A9 : Assister l'application du régime des incidences

Avis à la DDT sur 12 études d'incidences (6 en 2015, 6 au 14/06/16)

- Trail de Pardines
- Course Nature Gergovie Val d'Allier
- Grand Trail de Clermont-Fd
- Travaux réfection du Pont de Zagat - RD23
- Championnat de France d'Enduro à l'ancienne - Issoire
- Stabilisation de terrain aux cotes de Perrier
- Randonnée pédestre dans les gorges de la Monne
- Randonnée pédestre vignovin
- Raid VTT des Cheires
- Randonnée VTT de Plauzat
- Randonnée pédestre et VTT de l'ASPTT de Clermont
- Traversée de la vallée verte

Transmission d'information au pétitionnaire sur 4 projets

- Jardins familiaux de Romagnat
- Révision du SCOT du Pays d'Issoire
- Plantation vigne aux Martres de Veyre
- PLU de Coudes

Actions A9 : Assister l'application du régime des incidences

Un projet avec impact limité

Réfection de la route près des sources salées de Zagat



Circulation d'engin sur le pré salé

- Meilleur balisage du chantier
- Information direct de l'entreprise
- Remise en état

Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

2. ETUDE ET SUIVI



Action S1 : Améliorer les connaissances et péreniser les suivis

Inventaire de la Spiranthe d'Automne (septembre 2015)

Fin des inventaires d'orchidées

Présente sur 4 des 8 entités a priori favorables

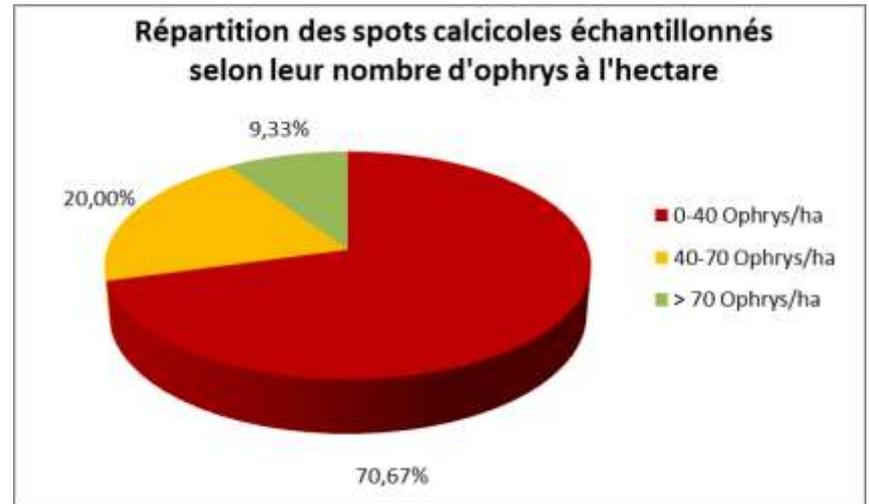
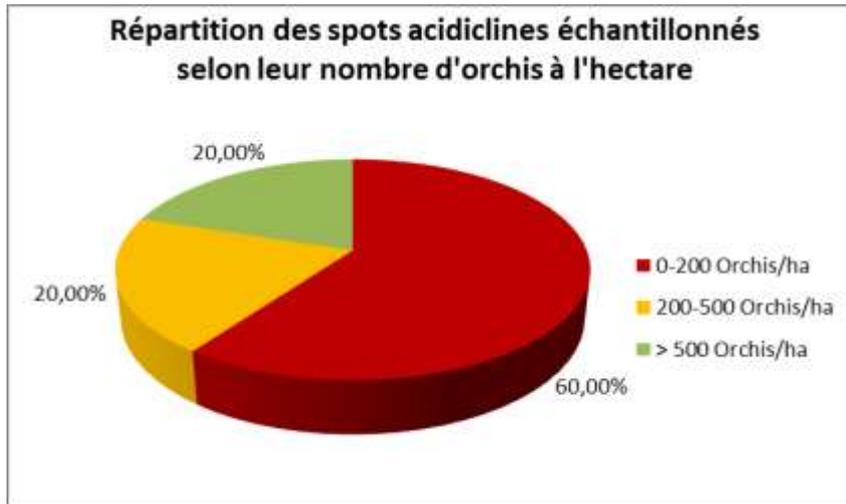


Spiranthe d'automne (source Visoflora.com)

Action S1 : Améliorer les connaissances et pérenniser les suivis

*Finalisation d'un article scientifique de synthèse sur les suivis
d'orchidées en Limagne*

*Publication prévue début 2017 dans la revue de la Société
d'Histoire naturelle d'Auvergne*



Comptage avec une pression d'observation d'1h/ha/passage, avec 2 passages sur 2/3 des 70 spots calcicoles et 1 passage sur l'ensemble des 16 spots acidiclins, qui représentent au total une surface prospectée d'environ 500 ha

Action S1 : Améliorer les connaissances et pérenniser les suivis

Evaluation de l'état de conservation de l'habitat « pelouse sèche » 2016-2017 – protocole national (MNHN)

*50 placettes échantillons
4 formes différentes de l'habitat*

*Lien avec le suivi orchidées
(situation des placettes dans les zones de comptage)*



Action S1 : Améliorer les connaissances et pérenniser les suivis

*Test d'indicateurs de l'état de conservation des zones humides
sur le bassin de la Loire (hors natura 2000)*

8 sites test en Auvergne dont le marais salé de St-Nectaire



Action S1 : Améliorer les connaissances et pérenniser les suivis

*Inventaire bénévole – Marathon naturaliste 04 et 05 juin 2016
Chaux de la Rodde, Pic du Brionnet*



Botanistes en action



Syrphe ceinturé

Actions G1 : Favoriser la gestion pastorale extensive : MAEc

Option de décisions du comité de pilotage

2017 : Suivi de la Laineuse du Prunelier
(site Natura 2000 à forte responsabilité)



Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

3. COMMUNICATION/VALORISATION



Actions VI : Communiquer et informer

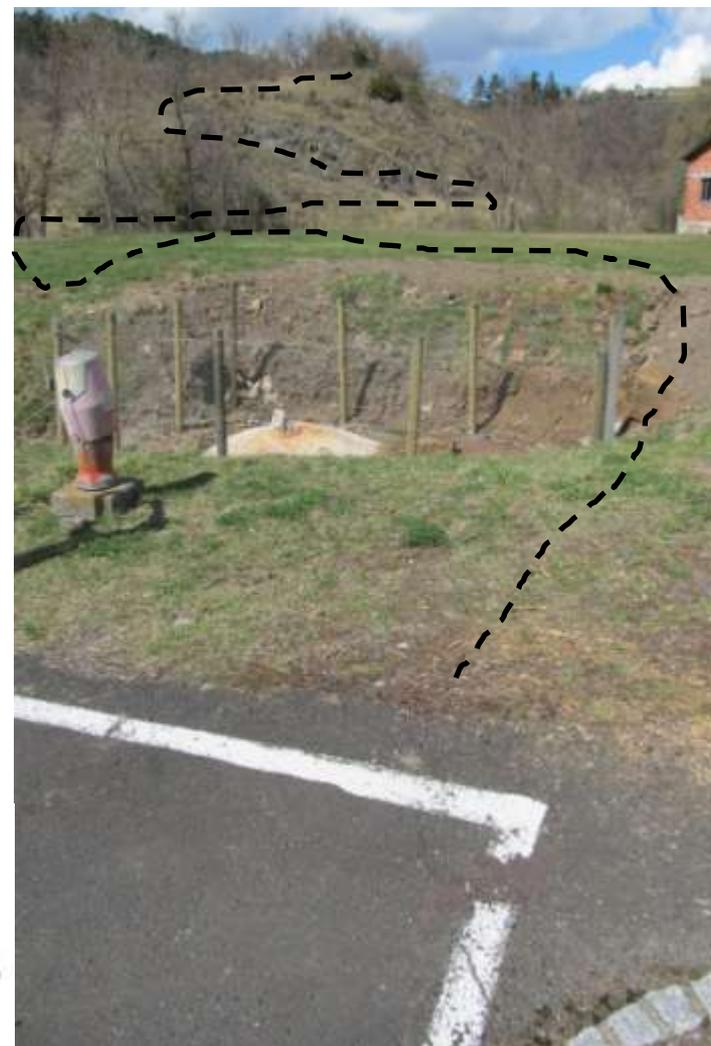
Projet sentier de découverte du marais salé de St-nectaire

Avant projet sommaire terminé

Augmentation de l'envergure du projet

Choix de faire réaliser un Avant projet détaillé par un cabinet d'architecture paysagère par le SIVU

Recherche de financement par le SIVU dans le cadre du Contrat territorial



Actions VI : Communiquer et informer

Finalisation du balisage du sentier de la Tête de Lion (St-Floret)



Actions VI : Communiquer et informer

Cahier pédagogique Vallée des saints : rédaction des pages sur les sources de Bard

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
Maternelle au collège

La Vallée des Saints

couleurs et chaleur

autour des cheminées de Fée

Rédigé par :

En partenariat avec :

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Ministère de l'Éducation Nationale

14

La Vallée des Saints

Les sources salées de Bard

À Bard, ce sont quatre sources qui jaillissent, dont la principale est située dans une vasque (source dite « romaine »). L'épanchement de l'eau salée et la chaleur estivale favorisent la constitution d'un sol sodique et basique favorable à une flore adaptée dite « halophile ». On y retrouve en effet des prés salés miniatures (2 500 m²) notamment près de la source romaine avec néanmoins une flore appauvrie par rapport à celle du littoral. Neuf espèces halophiles* sont présentes constituant l'un des sites salés avec la plus forte diversité floristique parmi les 23 sites d'Auvergne.

Entre terrains sédimentaires et cristallins, dans des zones de fractures marquées par des failles jaillissent des eaux minérales : ici salées, ferrugineuses, gazeuses. La teneur en sodium (Na⁺) (1,38 g/l) sur la source la plus salée de Bard contre 11 g/l en mer) suffit à l'implantation d'une flore spécifique, dite halophile (qui aime le sel).



La source « Belle »



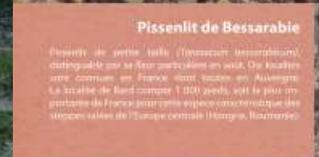
La source « romaine »

* Espèces halophiles : ont un organisme qui s'accommode et a besoin de fortes concentrations en sel dans ses milieux pour vivre.



Mais d'où vient cette flore ?

En France, seules la Lorraine et l'Auvergne possèdent cette caractéristique floristique si éloignée du littoral. Plusieurs explications possibles - des plantes des milieux salés qui avec le temps ont évolué vers les formes actuelles, des reliques de plantes halophiles issues du lac saumâtre de la Limagne, des apports involontaires liés aux migrations (trouvaux, hommes) sur des sites pourtant à plus de 150 kilomètres de la mer.



Pissenlit de Bessarabie

Présenté de petite taille (l'espèce caractéristique), distingué de par sa fleur particulière au sein. On le trouve entre autres en France, dans le sud-ouest de l'Auvergne. La localité de Bard compte 1 000 pieds, soit la plus importante de France pour cette espèce caractéristique des sites salés de l'Europe centrale (Hongrie, Roumanie).



Dans le secteur, il existe plusieurs sources salées avec des caractéristiques, celle de Saint-Hilaire (2,3 km à vol d'oiseau), du Vieux Moine à Formant les eaux (15,4 km) et de la colline à Augrart (3,2 km). Ces dernières sont libres d'accès et liées à une exploitation d'eau minérale en bouteille (Ardey).

L'eau des sources de la DMS

Actions VI : Communiquer et informer

Visites de site



Gignat, 14 étudiants, 29/09/2015



Chomontel, 14 personnes, 20/09/2015



Chomontel, 10/05/2016



40 ans de la réserve du rocher de la Jaquette,
14/05/2016

Actions VI : Communiquer et informer

Relation presse

1 reportage radio (France bleu Pays d'Auvergne, émission H2O) sur le Puy de Marmant le 12/11/2015

Tournage pour des racines et des ailes sur la source de la tête de Lion le 28/07/2015



**& DES RACINES
DES AILES**

Actions VI : Communiquer et informer

Ecocompteur : Gergovie → Vallée des saints → Grotte de Perrier
→ **Puy de Mur (2015 et 2016)**



3 125
passages en
trois mois de
mai à juillet
2015

**Ecocompteur non fonctionnel
réparation en mai 2016**

Proposition d'un site prioritaire à évaluer pour 2017
Sentier de la tête de Lion

Actions VI : Communiquer et informer

Option de décision du copil

**Demande particulière de communication/visite de site
pour 2017 ?**

Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

4. ANIMATION TERRITORIALE



Actions A4 : Coordination des acteurs

Actions A5 : Gestion administrative

- Acteurs locaux : agriculteurs
- Acteurs institutionnels : Collectivité locales, Conseil régional, DRAAF et SMVVA (MAEc), DDT 63, DREAL, Comité de pilotage, DIR
- Partenaires techniques : PNRVA, SFO, CBNMC, MNHN, CPIE
- Entreprises privées : Société des eaux du Cézallier, Colas

- Suivis des autres politiques publiques environnementales
 - 4 contrats territoriaux, 2 réserves, 2 ENS, 2 APPB
- Saisie des données dans SUDOCO, suivi administratif et financier



Actions A4 : Coordination des acteurs

Actions A5 : Gestion administrative

**Une nouvelle réserve naturelle régionale : le Puy de Marmant (Veyre-Monton)
classée le 20 octobre 2015 par le Conseil régional**



Actions A4 : Coordination des acteurs

Actions A5 : Gestion administrative

Option de décisions du comité de pilotage

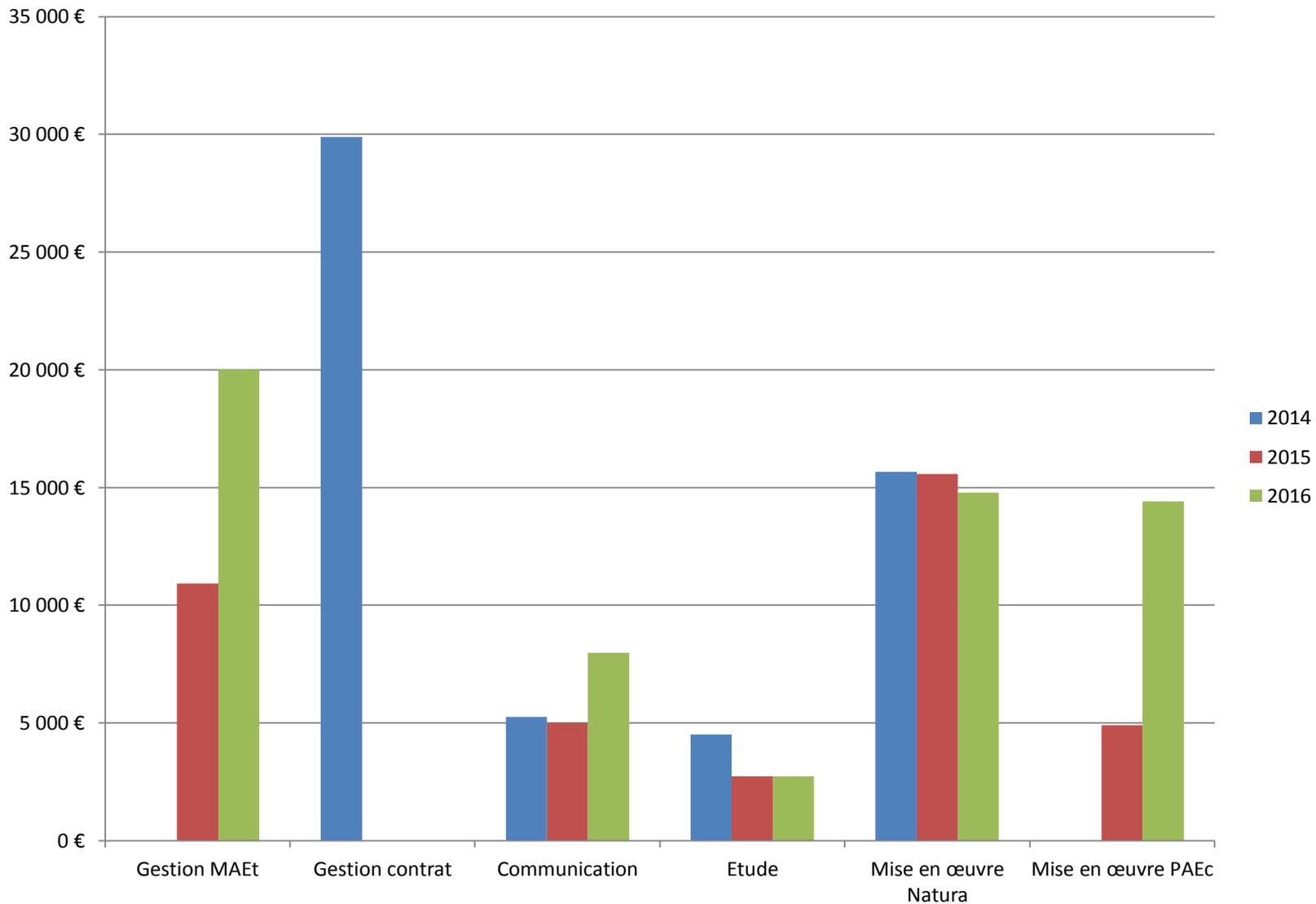
Souhait de renforcer les échanges avec un type d'acteur
en particulier ?

Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

5. BUDGET PREVISIONNEL



Budget prévisionnel animation et contrats 2014-2016



Budget 2016

Budget global tous financements confondus

	ETAT	EUROPE	Entreprises privés	TOTAL
Animation de la mise en œuvre de Natura 2000	12 750 €	12 750 €		25 500 €
Animation collective PAEC Couze (prévisionnel pour 3 sites Natura 2000 regroupés et 2 opérateurs)	5 328 €	9 072 €		14 400 €
Contrat Natura 2000	0 €	0 €		0 €
Contrat MAEC (prévisionnel pour 1 seul site Natura)	5 000 €	15 000 €		20 000 €
			0 €	0 €
TOTAL	23 078 €	36 822 €	0 €	59 900 €



Vallées et coteaux des Couzes et Limagnes

5. QUESTIONS DIVERSES

